AMI - Destinations outre-mer

Renforcer l’attractivité des hébergements et valoriser les potentiels culturels
L’hébergement constitue bien souvent le marqueur qualité et tourisme durable des destinations, l’attractivité culturelle représente également un levier de différenciation des destinations françaises en outre-mer dans leur environnement concurrentiel.
Cet appel à manifestation d’intérêt visait, d’une part, à **accélérer la transformation durable des hébergements** touristiques existants en s’appuyant notamment sur le nouveau référentiel de classement hôtelier, et d’autre part, à faciliter la **valorisation touristique des actifs patrimoniaux et culturels** via l’appui à de nouveaux projets innovants.
Appel à manifestation d’intérêt clos

AMI clos - Connaître les 16 lauréats

- Télécharger le document AMI Outre-mer 2023 lauréats (1).pdf PDF – 65.37 Ko

Retrouver les lauréats de l'AMI Des hébergements plus durables en outre-mer lancé en 2022